

Tous les 3 mois, vous devez déclarer votre chiffre d'affaires pour un calcul juste de vos droits. Rien de plus simple sur caf.fr ou l'application mobile.

Quel chiffre d'affaires devez-vous déclarer ?

Les modalités de déclaration ont changé. Désormais, vous devez déclarer **votre chiffre d'affaires BRUT ET votre chiffre d'affaires NET**.

Pour déclarer votre chiffre d'affaires NET, vous devez déduire de votre chiffre d'affaires brut, l'abattement fiscal auquel vous avez droit :

- 71 % pour la vente de marchandises,
- 50 % pour la prestation de services commerciale ou artisanale,
- 34 % pour les autres prestations de services.

À noter : votre chiffre d'affaires brut ne peut pas être égal ou inférieur à votre chiffre d'affaires net (sauf si votre chiffre d'affaires est nul).

Comment déclarer votre chiffre d'affaires net ?

1 Vous avez une seule nature de chiffre d'affaires correspondant à de la vente de marchandises pour le mois de mai.

Votre abattement fiscal est de 71 %. Vous devez donc déclarer 1 450 € de chiffre d'affaires net pour le mois de mai 2022 (5 000€ - 71 % soit 1 450 €).

Ressources	Mai 2022
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</small>	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	1450 €
Chiffre d'affaires brut	5000 €

1

2 Vous avez une seule nature de chiffre d'affaires correspondant à de la prestation de services commerciale ou artisanale pour le mois de mai.

Votre abattement fiscal est de 50 %. Vous devez donc déclarer 2 500 € de chiffre d'affaires net pour le mois de mai 2022 (5 000 € - 50 % soit 2 500 €).

Ressources	Mai 2022
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</small>	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	2500 €
Chiffre d'affaires brut	5000 €

2

3 Vous avez une seule nature de chiffre d'affaires correspondant à une autre prestation de services que artisanale ou commerciale pour le mois de mai. Votre abattement fiscal est de 34 %. Vous devez donc déclarer 3 300 € de chiffre d'affaires net pour le mois de mai 2022 (5 000 € - 34 % soit 3 300 €).

Ressources	Mai 2022
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partie)</small>	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	3300 €
Chiffre d'affaires brut	5000 €

4 Vous avez 2 natures de chiffre d'affaires correspondant à la vente de marchandises et à la prestation de services commerciale ou artisanale. Sur vos 5 000 € totaux de chiffre d'affaires brut, 3 000 € (ventes de marchandises) et 2 000 € (prestation de services commerciale ou artisanale) :

- vous déduisez 71 % des 3 000 € bruts de ventes ce qui correspond à 870 €,
- vous déduisez 50 % des 2 000 € bruts de prestation de services ce qui correspond à 1 000 €

Ressources	Mai 2022
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partie)</small>	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	1870 €
Chiffre d'affaires brut	5000 €

Vous additionnez ensuite 870 € + 1 000 € soit 1 870 €. C'est ce montant de chiffre d'affaires net que vous déclarez pour le mois de mai.

Comment déclarer votre chiffre d'affaires brut ?

Par exemple, si vous avez un chiffre d'affaires brut de 5 000 € pour les mois de mai, juin et juillet 2022 : vous déclarez 5 000 € dans la case chiffre d'affaires brut de ces 3 mois.

Ressources	Mai 2022	Jun 2022	Juillet 2022
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partie)</small>	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Chiffre d'affaires brut	5000 €	5000 €	5000 €
Indemnités chômage	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Pensions alimentaires	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Aucune ressource perçue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

